

**Bulletin d'inscription au stage 2019  
RESSOURCE ET BIEN-ÊTRE**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Commune : .....  
 Téléphone : ..... Portable : .....  
 E-mail personnel : .....  
 E-mail professionnel : .....  
 Date de naissance : ...../...../19.....

**TARIF DU STAGE**

**Pour vous :**

- Vous êtes adhérent(e) à l'une de nos mutuelles partenaires  
 (**MGEFI, Harmonie Fonction Publique, MGAS, MRE, MPAN, MMJ et MCF**),  
 votre mutuelle prend en charge 350 € d'allocation prévention : ..... **670 €\*  
 \*670 € = 1 020 € - 350 € d'allocation prévention**
- Dans ce cas, merci de préciser :
  - Votre Mutuelle d'appartenance : ..... **M.R.E.**.....
  - Votre numéro d'adhérent(e) : .....
- Vous n'êtes pas adhérent(e) à l'une de nos mutuelles partenaires : ..... **1 020 €**
- Supplément chambre individuelle : ..... **60 €**  
*Ne concerne que les personnes seules qui ne veulent pas partager leur chambre avec un stagiaire de même sexe.*

Serez-vous accompagné(e) ? :  Oui  Non  
 Conjoint(e)  Concubin(e)  Pacsé(e)  Autre : .....  
 Nom : ..... Prénom .....  
 Date de naissance : ...../...../19.....

**Pour votre accompagnant** (l'accompagnant est obligatoirement logé dans la même chambre que le stagiaire) :

- S'il ne participe pas au stage : ..... **525 €**
- S'il participe au stage, il doit alors remplir un bulletin d'inscription (à télécharger sur le site [www.mfp-retraite.fr](http://www.mfp-retraite.fr)).

**Assurance annulation** (voir article 11 au verso) :

- Souhaitez-vous souscrire cette assurance ?  Oui : ..... **30 €**  
 Non

**TOTAL** €

**CHOIX DU LIEU DU STAGE**

- **Hôtel Les Pléiades à la Baule (44) en Loire Atlantique du 19 au 25 mai 2019** .....
- **Hôtel Les Pléiades à la Baule (44) en Loire Atlantique du 29 septembre au 5 octobre 2019** .....

**Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales des stages.**

**Je m'engage à suivre toutes les interventions.**

**J'autorise MFP-Retraite à communiquer mes coordonnées aux autres stagiaires en vue d'un covoiturage.**

Fait à : ....., le .....  
(Signature)

Nous utilisons les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription uniquement à des fins de gestion des stages, de statistiques et afin de vous tenir informés de notre actualité.  
 Conformément au droit applicable, vous disposez des droits d'accès, rectification, opposition, effacement, limitation et portabilité, que vous pouvez exercer en envoyant un mail à [contact@mfp-retraite.fr](mailto:contact@mfp-retraite.fr) ou un courrier à l'adresse suivante : MFP-Retraite – 6 rue Bouchardon – 75010 PARIS en joignant un justificatif d'identité.

**Veuillez adresser le présent bulletin d'inscription accompagné d'un chèque, libellé à l'ordre de MFP-Retraite, correspondant à la totalité du règlement (voir article 7 au verso) à :**

**MFP-RETRAITE  
6 rue Bouchardon  
75010 PARIS**



## 1 APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions s'appliquent aux prestations fournies par MFP-Retraite. Ces conditions générales sont adressées en même temps que le bulletin d'inscription. Toute inscription implique donc l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

## 2 INSCRIPTION

### Qui peut s'inscrire ?

Le stage est ouvert à tous.

Les stagiaires ont la possibilité de s'inscrire avec un accompagnant (conjoint, parent ou ami) qui participe ou non au stage.

### Nombre minimum de participants

16 personnes.

### Nombre maximum de participants

20 personnes.

### Enregistrement des inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers complets (bulletin d'inscription et règlement) au siège de MFP-Retraite, 6 rue Bouchardon, 75010 Paris.

### Clôture des inscriptions

Un mois avant le début du stage.

## 3 DUREE DES STAGES

Les stages débutent le dimanche en fin d'après-midi et se terminent le samedi suivant après le petit-déjeuner.

## 4 LIEU DES STAGES

Les stages ont lieu à l'hôtel des Pléiades à La Baule (Loire-Atlantique).

## 5 HEBERGEMENT

Les chambres sont disponibles le dimanche à partir de 17 heures et doivent être libérées le samedi suivant à 10 heures.

Le ménage des chambres est fait au moins une fois au cours des stages.

Les personnes seules peuvent loger dans une chambre individuelle moyennant le paiement d'un supplément. A défaut, elles partagent la chambre d'un stagiaire de même sexe.

Les accompagnants ne participant pas au stage sont obligatoirement logés dans la même chambre que les stagiaires qu'ils accompagnent.

## 6 LES TARIFS

### Les tarifs comprennent

#### Pour les stagiaires

- l'hébergement en pension complète du dimanche soir au samedi matin suivant,
- les interventions des professionnels,
- 3 soins en thalasso.

#### Pour les accompagnants ne participant pas au stage

- l'hébergement en pension complète du dimanche soir au samedi matin suivant.

### Les tarifs ne comprennent pas

- le transport jusqu'au lieu du stage,
- le transfert de la gare de La Baule Escoublac jusqu'à l'hôtel des Pléiades (environ 1 km),
- la taxe de séjour collectée par l'hôtel pour le compte des municipalités.

### • L'allocation prévention

Sous réserve d'acceptation préalable au stage par la mutuelle, une allocation prévention de 350 € peut être accordée aux membres participants des mutuelles suivantes : MGEFI, Harmonie Fonction Publique, MGAS, MRE, MMJ, MPAN et MCF.

Le montant de cette allocation est versé directement à MFP-Retraite et vient donc en déduction du prix du stage.

## 7 MODALITE DE PAIEMENT

Le règlement du stage s'effectue, par chèque bancaire ou postal, en une fois au moment de l'inscription et est encaissé dès que le stage est confirmé (c'est-à-dire lorsqu'il y a au moins 16 personnes inscrites).

Les stagiaires seront informés par e-mail de la date d'encaissement de leur chèque.

Les chèques-vacances sont également acceptés mais MFP-Retraite n'étant pas habilitée à les encaisser, ils viennent en déduction de la facture de l'hôtel.

## 8 TRANSPORT

MFP-Retraite n'assure aucune prestation liée au transport des participants.

## 9 ANNULATION DU STAGE

### Par manque de participant

MFP-Retraite peut annuler le stage si la condition de 16 participants minimum n'est pas remplie.

Dans ce cas, elle doit prévenir les personnes inscrites un mois avant le début du stage.

### Par le participant

MFP-Retraite doit être informée de l'annulation :

- soit, par courrier à l'adresse suivante : MFP-Retraite, 6 rue Bouchardon, 75010 Paris,
- soit par mail : [contact@mfp-retraite.fr](mailto:contact@mfp-retraite.fr)

## 10 EN CAS D'ANNULATION

Les frais d'annulation suivants seront appliqués :

- annulation communiquée au moins 31 jours avant : sans frais,
- annulation communiquée entre 30 et 15 jours avant : retenue de 60 % du montant total du stage,
- annulation communiquée entre 14 et 7 jours avant : retenue de 75 % du montant total du stage,
- annulation communiquée moins de 7 jours avant : retenue de 100 % du montant total du stage.

## 11 OPTION REMBOURSEMENT - ANNULATION SANS CONDITION

Cette formule facultative prémunit le stagiaire contre la perte que constitue une annulation d'inscription dans les conditions classiques (voir article 10).

Elle garantit moyennant 30 €, le remboursement, dans un délai d'un mois maximum, du coût total du stage (hors assurance annulation) quelle que soit la cause de l'annulation.

### Seuls impératifs

- souscrire au moment de l'inscription,
- ne pas annuler une fois le stage entamé (celui-ci commence à la remise des clés de la chambre d'hôtel).

## 12 INTERRUPTION DE STAGE

En cas d'interruption pendant le stage, pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## 13 CONTENU DU STAGE

### Intervenants

2 ou 3 professionnels interviendront lors de ce stage :

- 1 ou 2 conseillers en développement personnel,
- 1 éducateur sportif.

### • Cadre des interventions

#### Pour les conseillers en développement personnel

L'intervention se fera lors d'ateliers où le travail en groupe sera privilégié et où chacun pourra, en toute confiance, avancer à son rythme au travers de moments d'échanges, d'expériences, de création et de relaxation.

L'intervention se fera autour de 5 principales étapes :

- développer et utiliser ses sens pour être à l'écoute de soi et des situations, entrer en relation avec les autres dans le respect de chacun ;
- revenir sur ce qui est essentiel pour soi et fonder son équilibre ;
- faire confiance à son intuition ;
- découvrir ce qui fait sens pour soi et motive ;
- identifier les actions pour mener son projet personnel.

#### Pour les éducateurs sportifs

L'intervention consistera en conseils et exercices pratiques adaptés au public senior.

#### Thalassothérapie

3 soins de thalassothérapie seront inclus dans le planning.

### • Participation au stage

Les personnes inscrites s'engagent à participer à l'ensemble des interventions, y compris l'activité physique.

## 14 ANIMAUX FAMILIERS

Les animaux ne sont pas admis dans l'hôtel des Pléiades.

## 15 RECLAMATION

### Concernant le stage

Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en compte que si elle est formulée par écrit et adressée à MFP-Retraite, 6 rue Bouchardon, 75010 Paris, dans un délai maximum de 1 mois après la fin du stage.

### Concernant l'hébergement

Les réclamations doivent être signalées au plus vite au responsable de l'établissement où a lieu le stage afin qu'une solution puisse être recherchée au plus tôt. Les réclamations pour l'hôtel des Pléiades qu'il est impossible de traiter sur place ou qui n'ont pas été résolues de manière satisfaisante, doivent être adressées par courrier à :

Vacanciel, 42 rue des Langories, BP 86, 26903 Valence Cedex 9.

Nous attirons votre attention sur le fait que le signalement rapide d'une réclamation permettra un traitement d'autant plus efficace de celle-ci.

## 16 RESPONSABILITES

**Tout stagiaire, préalablement au stage, devra avoir souscrit une assurance responsabilité civile.**

MFP-Retraite et l'hôtel Les Pléiades ne peuvent pas être tenus pour responsables des vols et détériorations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements, y compris les parkings. Nous conseillons aux stagiaires de ne pas emporter d'objets de valeur.

